

METAWATER

Fuji Electric

METAWATER USA
301 route 17N, Suite 504
Rutherford NJ 07070

Le 5 février 2014

A l'attention de :

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Direction de l'approvisionnement
9515, rue de Saint-Hubert
Montréal, (Québec) Canada H2M 1Z4

Objet : Appel d'offres No. 12-12107 - Fourniture de l'Unité d'ozonation à la station d'épuration Jean-R.- Marcotte – Demande de rencontre et réémission des documents d'appel d'offres.

[REDACTED]

Au cours des dernières années et particulièrement depuis l'émission par la Ville de Montréal de l'Appel d'offres pour la station Jean-R.-Marcotte, METAWATER USA, INC. (« META ») a investi une quantité considérable d'efforts, de temps et de ressources pour la préparation d'une offre qualifiée qui rencontrerait les exigences de qualité et de performance de la Ville. Respectueusement, nos observations à date, basées sur les exigences du document d'Appel d'offres, l'absence de réponses précises en temps utile de la part de la Ville de Montréal à des questions légitimes, ainsi que le manque de spécifications détaillées de conception et d'ingénierie au document d'Appel d'offres, sont à l'effet que la présentation d'une « offre légalement exécutoire » par quelque Soumissionnaire qualifié n'est pas possible.

À notre avis, l'offre à être déposée le 10 mars 2014 prochain pour le projet de la station Jean-R.-Marcotte, basée sur les exigences actuelles contenues dans les dessins et spécifications, ainsi que dans les addenda/réponses aux questions émis par la Ville (semblable à plusieurs projets tels que révélés durant une récente enquête publique), exposera la Ville de Montréal à négocier avec l'Adjudicataire, résultera de façon sans équivoque en des modifications et changements significatifs à l'offre, et par conséquent résultera en des dépassements de coûts significatifs et un fardeau financier pour la Ville et les payeurs de taxes de la Ville de Montréal et de la Province de Québec en général.

En tant qu'organisation responsable, professionnelle, éthique et respectueuse des lois ayant participé avec succès dans plusieurs processus de soumissions et de contrats aux États-Unis et au Canada, META demande respectueusement à la Ville de Montréal d'amorcer et de s'engager rapidement dans des rencontres officielles avec tous les soumissionnaires qualifiés, individuellement ou collectivement, de résoudre tout point contractuel litigieux, de publier toutes discussions et conclusions en découlant, et de s'assurer que tous les soumissionnaires sont soumis aux mêmes exigences requises au devis, sans

ambiguïté, puisque l'offre déposée par quelque Soumissionnaire qualifié doit être considérée comme une offre légalement exécutoire, et constituant le contrat final entre les parties.

Afin d'atteindre cet objectif, il est très probable qu'une réémission des documents d'Appel d'offres serait requise, ce qui aurait un impact significatif sur la date de dépôt des soumissions et impliquerait des coûts et des efforts supplémentaires pour tous les soumissionnaires. META est prêt à participer à ce processus afin de s'assurer que le contrat final entre la Ville et l'Adjudicataire apparent soit négocié de bonne foi et de façon équitable légalement pour chacune des parties.

Soyez assuré de notre volonté à nous engager avec la Ville de Montréal dans une discussion approfondie et juste quant aux nombreux points que nous avons identifiés dans les documents d'Appel d'offres. Nous apprécions l'attention de la Ville de Montréal et demandons une réponse rapide car le délai pour soumettre toute demande est de trente (30) jours avant la date de dépôt de l'offre du 10 mars 2014.

Respectueusement,

(signé)

Ken Akikawa

Président et CEO, METAWATER USA, INC.